

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-CL71

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 58

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

À la première phrase de l'alinéa 48, après le mot : « délibération »,

insérer les mots :

« de l'organe délibérant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.